



Franchises médicales 40 % d'augmentation dès le 1^{er} octobre !

Le scénario était bien huilé :

23 juillet : la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, annonce le doublement du plafond des franchises médicales (reste à charge payé par l'assuré), pour l'établir à 200 euros.

18 août : le gouvernement dit renoncer à cette hausse, tout en indiquant que le plafond augmenterait.

24 août : le projet de décret est déjà prêt. Ce seront 140 euros, soit une hausse de 40 % et cela dès le 1^{er} octobre !

Selon le gouvernement, ce nouveau plafond – 70 euros pour les consultations et 70 euros pour les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires – correspond à la prise en compte de l'inflation depuis 2005, date de fixation du précédent maximum. Ah oui ! Parce que les salaires des travailleurs ont augmenté de 40 % ?

Dans un entretien à Paris-Match, Lecornu a osé déclarer : il faut « *demandeur un effort à ceux qui achètent plus de 50 boîtes de médicaments par an ou vont plus de 25 fois chez le médecin par an* » ! Comme si les malades faisaient le choix d'aller 25 fois par an chez le médecin !

Les associations de malades sont vent debout contre cette mesure qui permettrait de racketter les malades de 300 à 400 millions d'euros.

Pourtant quand Zelensky réclame « *beaucoup plus d'argent* » pour accroître sa production de drones et de missiles, le jour même, la Commission européenne lui accorde une aide supplémentaire de 6,1 milliards, dans le cadre du « *prêt de soutien à l'Ukraine de 90 milliards d'euros déjà votés* ». Macron approuve chaleureusement car « *il est crucial de donner à l'Ukraine tous les moyens nécessaires* ».

Pour la guerre, c'est à guichet ouvert, mais quand il s'agit de préserver la santé des travailleurs, c'est une autre affaire !

■ L'argent pour la Sécu et les hôpitaux, pas pour la guerre !

**MEETING INTERNATIONALISTE
LE 8 NOVEMBRE 2026 À 14 HEURES
ESPACE CHARENTON, PARIS**

327, rue de Charenton Paris 12^e • Métro Porte de Charenton

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

☐ Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,
BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du
Parti des travailleurs
en flashant le QR Code

